



Résidence La Roselière
50, rue de l'avenir
74890 Bons en Chablais
Tel : 04 50 39 43 72
Fax : 04 50 39 43 79
mapad-bons@wanadoo.fr

Thonon les bains, le 07 Avril 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Covid-19

Point de situation au sein de l'Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) **La ROSELIERE** situé à Bons en Chablais.

Situation épidémiologique

L'EHPAD **La ROSELIERE** situé à BONS en Chablais est un établissement disposant de 59 places d'hébergement permanents et 3 places d'hébergement temporaire et accueille actuellement 60 résidents de 72 à 107 ans, présentant une ou plusieurs autres pathologies associées à une forte dépendance, rendant tous ces résidents très vulnérables vis-à-vis du Covid-19.

Au 7 avril 2020, aucun résident ni personnel de notre établissement ne présente de symptômes de Covid-19.

A ce jour il n'y a donc pas de foyer infectieux de Covid-19 au sein de notre établissement.

Mesures de gestions mises en œuvre au sein de notre EHPAD

Depuis le 11 mars, **toutes les mesures de sécurité** ont immédiatement été déclenchées sur place pour protéger nos résidents et notre personnel : interdiction des visites ; les mesures d'hygiène ont été renforcées : lavage des mains, nettoyage réguliers des locaux et des chambres, respects des distances de sécurité lorsque c'est possible, port du masque par les professionnels, application des gestes barrières, utilisation intensive des SHA.

Par ailleurs, **les équipes mobiles d'hygiène** ont été en permanence aux côtés des professionnels de l'EHPAD.

Tous les résidents sont suivis avec beaucoup d'attention par les professionnels de l'établissement et avec l'appui du médecin gériatre, en lien avec les familles qui sont régulièrement tenues informées de l'état de santé de leur proche. Enfin, la **continuité des soins** est bien entendu assurée, en tant que besoin et dans le respect des règles de sécurité qui s'imposent.

Visites suspendues jusqu'à nouvel ordre :

Comme dans tous les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et les unités de soins de longue durée (USLD), l'intégralité des visites de personnes extérieures à l'établissement est suspendue jusqu'à nouvel ordre.

Des exceptions peuvent être décidées pour des cas déterminés par le directeur d'établissement, sur la base des préconisations locales délivrées par l'Agence régionale de santé et la préfecture et resteront exceptionnelles, dans le cas d'une fin de vie notamment.

Dans tous les cas, nous restons en lien étroit avec toutes les familles et les tenons informés de la situation de l'établissement et de l'état de santé de leur proche par contact téléphonique régulier et envoi de messages et photos aux familles.

Contact : secretariatdirection@ch-hopitauxduleman.fr